

# Gigantisme

## Vous avez dit gigantisme?



Photo: Fr. TEFNIN

**Version pessimiste: rien ne serait-il changé depuis le Moyen-Âge? Version optimiste: toute ressemblance avec une situation existante serait purement fortuite. Au choix...**

**"L'**aspect politique de la décadence est, lui aussi, complexe. D'une part, l'État souffre de gigantisme. Il devient autoritaire, centralisé, totalitaire. Autoritaire: tout doit être réglé par voie d'autorité, pour chaque question une loi, un décret, un mandat impérial décide de façon souveraine. Centralisé: les administrations locales et provinciales perdent de leur importance, tout doit être décidé dans la capitale, par l'Empereur et ses bureaux. Totalitaire: l'État cherche à s'occuper de toute la vie de l'Empire, à réglementer la vie économique, sociale, spirituelle; il assume la totalité des activités. Il essaie à la fois d'ordonner et de promouvoir toute la vie collective. Il est très difficile de savoir si l'État prend cette attitude parce que la situation économique, politique, sociale est mauvaise et qu'il essaie d'y porter remède, ou si, en face d'une crise passagère, qui se serait normalisée d'elle-même, l'État a obéi à sa tendance spontanée de croissance indéfinie, et a provoqué la crise par ses décisions exorbitantes. Il semble en réalité que dans cette situation très complexe, chaque intervention est à la fois la conséquence d'une difficulté existante et la cause de difficultés nouvelles. Toujours est-il que cette croissance du pouvoir et des attributions de l'État entraîne d'abord un gigantisme administratif. Il faut toujours davantage d'administrations et de fonctionnaires au fur et à mesure que les domaines d'intervention s'accroissent. (...)

Enfin la croissance administrative entraîne une extrême lourdeur de l'appareil et un grand désordre. Il y a tant d'administrations qu'il devient impossible d'agir rapidement au point de vue politique et qu'il est également difficile d'ordonner, de répartir, d'équilibrer les pouvoirs". ■

JACQUES ELLUL (1912-1994), HISTORIEN ET SOCIOLOGUE FRANÇAIS

EXTRAIT DE *HISTOIRE DES INSTITUTIONS*  
TOME 3 "LE MOYEN-ÂGE", PUF, 1962, PP. 12-13 (INTRODUCTION)